

CPU : la liste Roussel Laboux Gangloff-Ziegler, seule candidate, dresse les priorités pour son mandat

Paris - Publié le vendredi 7 décembre 2018 à 16 h 47 - Entretien n° 135215

« Le premier enjeu est de faire en sorte que la CPU participe aux débats sociétaux, et soit toujours plus une voix qui porte, notamment à l'heure des fake news. Elle doit aussi continuer à être ouverte, vers la société, l'Europe et l'international, et contribuer au développement de notre pays. Autant d'enjeux sur lesquels nous devons continuer à travailler et être force de propositions », déclare [Gilles Roussel](#), président de l'Upem et de la CPU, et candidat à un second mandat, à News Tank, le 05/12/2018.

Il s'exprime lors d'une interview commune avec ses colistiers :

- [Christine Gangloff-Ziegler](#), présidente de l'Université de Haute-Alsace et présidente de l'Auref ;
- [Olivier Laboux](#), président de l'Université de Nantes.

L'élection pour le renouvellement des instances dirigeantes de la CPU se déroulera le 20/12/2018. Aucune autre liste ne s'est présentée.

« On peut se dire que dans le débat démocratique, il est bien d'avoir plusieurs listes. Mais il faut le prendre aussi comme une reconnaissance du travail accompli par Gilles Roussel et l'équipe sortante [avec [Khaled Bouabdallah](#), président de l'Université de Lyon, et [Fabienne Blaise](#) jusqu'à sa nomination comme rectrice de l'académie de Grenoble, le 27/04/2018], et une lisibilité que notre ticket à trois peut représenter la pluralité des avis de la CPU », déclare Olivier Laboux, ajoutant : « Je le vois comme une marque de confiance dans notre capacité à porter un message commun dans notre diversité ».

Un équilibre à construire selon Christine Gangloff-Ziegler, pour qui le fait de « porter les idées qui sont la synthèse de positions au sein d'une assemblée, n'exclut pas des expressions propres dans nos établissements avec nos casquettes de présidents, ni des expressions au sein de réseaux ». Elle indique toutefois qu'elle démissionnera de la présidence de l'Auref, ne pouvant pas « porter cette double casquette ».

Parmi les chantiers à lancer et les positions à défendre, ils évoquent :

- en matière de recherche, « renforcer le dialogue » avec les organismes, et être reconnu par l'État comme opérateur, pour avoir « un débat d'égal à égal » ;

- sur le volet de l'innovation, « être un acteur de cohérence de tous les outils mis en place » ;
- porter auprès de l'État la question du financement des établissements, et poser la question de la place du privé ;
- accompagner la mise en place des établissements expérimentaux dans le cadre de l'ordonnance sur les regroupements ;
- répondre aux « enjeux de territorialisation » de l'enseignement supérieur ;
- pour l'organisation interne de la CPU, « poser la question du poste de délégué général ».

Gilles Roussel, Olivier Laboux et Christine Gangloff-Ziegler répondent à News Tank

La date limite pour le dépôt des listes était le 05/12/2018 à midi, et vous êtes donc la seule. Est-ce un bon ou mauvais signe selon vous ?

Gilles Roussel : Pour le candidat sortant que je suis, c'est plutôt bon signe, car cela veut dire que nos membres sont satisfaits du travail accompli. En tout cas, suffisamment pour ne pas avoir envie de se mettre en opposition. C'est aussi le signe que, du point de vue de la représentativité du bureau, les membres se sentent représentés par l'équipe que nous formons. On verra évidemment au niveau des votes quelle confiance ils nous accordent.



Monter ce bureau n'a pas été simple

Ensuite, l'absence d'autres listes peut évidemment poser la question de la difficulté à s'engager dans une action collective, ce qui demande du temps. Monter ce bureau n'a pas été simple. Déjà lors de la dernière élection, il n'y avait qu'une seule liste. En tout cas, tous les trois, si on s'est engagés, c'est parce qu'on croit que le collectif a un rôle à jouer.

Olivier Laboux : On peut se dire que dans le débat démocratique, il est bien d'avoir plusieurs listes. Mais il faut le prendre aussi comme une reconnaissance du travail accompli par Gilles Roussel et l'équipe sortante, et une lisibilité que notre ticket à trois peut représenter la pluralité des avis de la CPU : je le vois comme une marque de confiance dans notre capacité à porter un message commun dans notre diversité. Notre objectif est à la fois de porter une vision et la parole de la CPU. Le fait qu'il n'y a eu qu'une seule liste montre peut-être que cela a été compris ainsi.

Christine Gangloff-Ziegler : Il y a eu toute une réflexion pour arriver avec cette liste, à une représentativité de la diversité de la CPU, et donc d'autres personnes qui auraient pu souhaiter se présenter ont finalement estimé que c'était le cas.

Qu'est-ce qui a guidé votre réflexion pour la composition de ce bureau ?

GR : Avant la représentativité, le premier critère pour la constitution d'une liste, c'est de choisir des personnes avec qui on a envie de travailler, et avec qui cela va être possible. Ensuite, on a essayé de trouver un équilibre entre Île-de-France et régions, entre universités de tailles différentes, de trouver ces équilibres qui font la diversité de la CPU et sa force. L'objectif bien sûr étant d'arriver à couvrir un spectre très large dans la réponse à la même mission de diffusion et production de savoirs sur l'ensemble des territoires.

CGZ : L'idée est d'arriver à faire de cette diversité une force, ce qui est important au niveau de la CPU. La question est : qu'est-ce que nous défendons collectivement au niveau de la CPU ? Car elle rassemble l'ensemble de l'ESR en France. Avoir une parole commune sur la plupart des sujets ne peut que nous renforcer.

« Une CPU politique,
avec un rôle de lobby

OL : J'ai répondu à un appel de Gilles Roussel qui m'a demandé de le rejoindre. J'ai accepté avec l'envie de pouvoir donner ma vision et mon énergie au service de notre communauté. Et

aussi parce que je trouve que la posture de Gilles Roussel au cours du dernier mandat était la bonne, et je souhaitais l'accompagner.

Cette posture, c'est celle d'une CPU politique, avec un rôle de lobby. Certes, nous pouvons être happés au quotidien par des éléments techniques, mais nous sommes aussi acteurs des politiques territoriales et publiques. Et en tant que corps intermédiaire, nous devons être consultés en amont des grands projets de l'ESR.

En matière de représentativité, il n'y a pas d'établissement membre de la Curif dans le bureau. Cela peut-il être un handicap en interne, mais aussi dans le dialogue avec vos partenaires en matière de recherche ?

GR : Les candidatures pour les commissions n'ont pas encore été déposées, mais nous avons essayé de solliciter aussi des représentants d'établissements membres de la Curif. Et je pense que leur présence au sein du futur CA ou des commissions ne fait pas trop de doute. Dans le dernier bureau non plus, il n'y avait pas d'établissement membre de la Curif...

Au-delà de cette question, ce que nous avons essayé d'instaurer lors du précédent mandat et que nous poursuivrons avec celui-ci, c'est que le président travaille de façon collective avec ses vice-présidents et le CA. Dans les médias, il n'y a pas que le président qui s'exprime sur les sujets importants. L'idée est de faire en sorte que chacun au sein du CA prenne part au débat.

« Que chacun au sein
du CA prenne part au
débat

Nous devons essayer de rassembler et représenter au maximum la diversité des établissements membres de la CPU. Ces dernières années, on a vu émerger la Curif, mais aussi l'Auref, le réseau des Insa, des universités de SHS, etc : tous défendent leurs intérêts thématiques et c'est important. Mais nous devons aussi continuer à promouvoir ensemble notre excellence et notre impact, car nous ne sommes pas suffisamment reconnus collectivement.

Cet enjeu va-t-il guider votre mandat? Quel projet portez-vous pour ces deux années à venir ?

GR : Le premier enjeu est de faire en sorte que la CPU participe aux débats sociétaux, et soit toujours plus une voix qui porte, notamment à l'heure des fake news. Elle doit aussi continuer à être ouverte, vers la société, l'Europe et l'international, et contribuer au développement de notre pays. Autant d'enjeux sur lesquels nous devons continuer à travailler et être force de propositions.

Pour les universités, les sujets restent les mêmes :

- la question des moyens pour nous donner la capacité de nous développer et de peser dans le débat public, avec la conviction que l'ESR public a un rôle à jouer ;

- la question parallèle, et qui sera le thème de notre colloque 2019, c'est celle de l'autonomie : nous pensons que plus les universités seront autonomes, plus on leur fera confiance pour porter leur mission, et plus elles seront créatives, et le système sera efficient ;
- et enfin, essayer de porter nos valeurs communes : attachement au service public, indépendance vis-à-vis de l'État, le lien avec les organismes de recherche, l'Europe au service du citoyen, etc.

CGZ : Nous sommes dix ans après les débuts de l'autonomie. Cela doit être pour nous l'occasion de montrer l'évolution impressionnante des universités, sachant qu'on a accueilli pas loin de 20 % d'étudiants supplémentaires depuis, et que nous avons mené de front de nombreuses réformes. C'est une petite révolution au sein des universités qu'il est important de faire connaître, car elle leur a permis de développer de réelles compétences.

 *Un travail de conviction et de communication à mener*

Nous devons valoriser l'image de l'université au sein de la société, et réduire ce décalage qui existe avec d'autres pays, quand on pense par exemple à l'image et la reconnaissance des docteurs. C'est tout un travail de conviction et de commu-

nication à mener.

Il y a aussi un enjeu en ce qui concerne l'Europe. Les universités ont su à travers les projets de recherche construire un désir d'Europe, et il est important de partager notre expérience.

OL : Une valeur forte des universités et donc de la CPU, est l'ouverture, vers l'international, sur de multiples champs disciplinaires, et donc le décloisonnement des modes de pensées, des pratiques, des cultures. À l'heure où l'on ressent un peu partout le repli identitaire, il me semble que c'est un message important à faire passer.

Comment allez-vous répartir les sujets entre vous trois ?

GR : Nous allons d'abord commencer à travailler ensemble et voir comment chacun s'approprie les sujets avant de décider de leur répartition. Pour avoir vécu cela lors du mandat précédent, il y a aussi des questions de disponibilité qu'il faut prendre en compte, car nous avons nos établissements aussi à gérer en parallèle. Donc, même si à la fin chacun va avoir une partie d'objets spécifiques à gérer, cela demande une forme de polyvalence et de pluricompetences.

Comment allez-vous faire la synthèse de vos positions respectives ? Sur le récent sujet des droits d'inscription des étudiants internationaux par exemple, sans être complètement antagonistes, vous n'êtes pas complètement alignées...

GR : En tant que président de la CPU, je suis amené à porter une position, mais à ce moment, ce n'est pas la mienne ni celle du bureau. Je fais en sorte qu'elle reflète l'avis global des membres de la CPU, après les avoir interrogés en plénière. Sur les étudiants internationaux, ce sentiment vient aussi du fait qu'il n'y a pas encore eu de vrai débat en plénière à ce sujet. Olivier Laboux l'a portée pour son établissement, et Christine Gangloff-Ziegler au nom de l'Auref [tous deux ont exprimé leur hostilité au projet du gouvernement].

OL : C'est le principe même de l'exercice : porter la position de la CPU n'est pas forcément celle débattue dans nos établissements. Nous ne sommes pas des clones, sinon on fait de l'eau tiède et on n'est pas audible. Il faut des positions fortes qui sont construites par l'ensemble de la communauté. Christine Gangloff-Ziegler et moi-même allons apprendre à la faire, sur le modèle de ce que le précédent bureau a fait, en disant « voici le débat, voici la position que je porte et discutons-en ».

 *Nous ne sommes pas des clones*

CGZ : On porte les idées qui sont la synthèse de positions au sein d'une assemblée, ce qui n'exclut pas des expressions propres dans nos établissements avec nos casquettes de présidents, ni des expressions au sein de réseaux. Cela suppose aussi d'identifier ce qu'on défend collectivement parce qu'il y a des positions communes, et ce qui peut plutôt être défendu par des réseaux spécifiques. Car il peut y avoir des points de divergences, par exemple entre Auref/Curif, entre les universités ultramarines, SHS, etc. Il y a des spécificités, mais qui ont aussi leur sens.

Pour vous, Christine Gangloff-Ziegler, qui êtes présidente de l'Auref, cette double position ne peut-elle pas être un peu schizophrène ?

CGZ : J'ai indiqué que je ne resterai pas à la présidence de l'Auref, car il m'est en effet difficile de porter cette double casquette. Le but n'est pas d'être schizophrène, et donc le réseau sollicitera un autre membre pour me succéder.

Est-ce qu'il y aura des évolutions dans le fonctionnement de la structure CPU pour répondre à vos enjeux, au niveau des commissions, des chargés de mission, d'un délégué général ?

GR : La question de ne pas avoir aujourd'hui de délégué général se pose. En tant que bureau sortant, je n'ai pas voulu faire ce choix de mon côté, avant l'élection, mais nous allons y réfléchir.

Pour ce qui est des commissions, nous en avons créé une nouvelle lors du dernier mandat sur les regroupements et politiques de sites, qui reste évidemment d'actualité. Ensuite, concernant la commission des affaires juridiques, le départ d'Emmanuel Roux pour la Cour des comptes va nous amener à réfléchir, car c'est une commission très technique. Mais sur les autres, nous n'avons pas prévu de faire évoluer les périmètres.

Quelles relations souhaitez-vous établir avec les organismes de recherche ?

 *Un débat d'égal à égal avec les organismes de recherche*

GR : Les relations avec les organismes de recherche sont un sujet récurrent pour tous les bureaux de la CPU. Pour nous, la nécessité est d'arriver à ce que les universités puissent être reconnues par l'État comme opérateurs de recherche, au même titre que les organismes, et qu'on ait ainsi un débat d'égal à égal entre nous. Le dialogue doit donc être renforcé, et nous avons donc convenu, notamment avec le [CNRS](#), d'avoir des rendez-vous réguliers pour débattre de sujets importants et construire des solutions communes.

L'autre question, c'est celle de l'État et de la place qu'il nous donne. Traditionnellement, les universités allaient voir la Dgesip, et les organismes la DGRI. Nous avons convenu avec la DGRI de nous rencontrer plus souvent. Il y a aussi un travail à faire entre les administrations pour qu'elles sortent définitivement du schéma de dualité que certains voient entre la recherche universitaire d'un côté, et la « vraie » recherche dans les organismes d'autre part. D'autant plus qu'elle se fait bien souvent ensemble au sein des UMR.

Le fait d'avoir remplacé Alain Beretz, universitaire, par Bernard Larrouturou, plus proche des organismes, peut-il gêner cette volonté ?

GR : Certains avaient des a priori, sauf que les faits ont démontré depuis l'arrivée de Bernard Larrouturou que nous travaillons très bien ensemble. Tout comme nous travaillions bien avec Alain Beretz avant.

Quels sont les sujets que vous souhaitez mettre sur la table avec le P-DG du CNRS, Antoine Petit ?

GR : Il faut qu'on puisse avoir des rendez-vous réguliers pour aplanir les éventuelles mauvaises interprétations, par exemple sur les tutelles des UMR où un travail commun est en cours. Il y a aussi la question du SI Labo : il est impossible d'avoir des positions divergentes si on veut construire un SI global.

Le CNRS est un acteur majeur avec qui nous devons interagir, d'une part pour mieux nous positionner au niveau national, pour que l'Esri public soit fort, et au niveau européen. Les universités ne peuvent pas se payer le luxe de travailler de façon séparée, c'est la même chose pour les universités et les organismes.

OL : Les missions de l'université sont la formation et la recherche. Sur un autre plan qui est la co-construction des politiques de site, on ne peut pas l'envisager sans les organismes de recherche. Sur le volet de l'innovation aussi, la CPU peut être un acteur de cohérence de tous les outils mis en place : les Satt, IRT, Carnot, le CEA Tech, les pôles de compétitivité, les filiales, etc.



*Un acteur de
cohérence des outils
de l'innovation*

Si on pouvait apporter un message de cohérence sur les territoires, pour savoir qui fait quoi et éviter toute concurrence délétaire, la CPU aura rempli son rôle dans ce domaine. Je pense par exemple aux modèles économiques des IRT, où certains sites arrivent à conventionner les choses avec l'ensemble des acteurs. C'est ce vers quoi il faut tendre.

Et pour ce qui est des alliances de recherche, comment voyez-vous votre rôle ?

GR : J'avoue que je n'étais pas convaincu au départ par les alliances, mais j'ai dû réviser mon jugement, car je me suis rendu compte, et je pense que c'est pareil pour le ministère, qu'il s'agit d'outils de dialogue importants. Néanmoins le fait qu'elles ne couvrent pas tous les champs, et qu'elles ont des fonctionnements divers doit nous amener à chercher des pistes d'amélioration.

La CPU continuera donc de s'y investir, même si ce n'est pas facile, car cela demande du temps et que nous n'avons pas toujours la possibilité d'avoir un représentant permanent dans chaque alliance.

Le budget des universités a souvent fait l'actualité ces dernières semaines, de façon indirecte. Didier Migaud indiquait, cette semaine, aux députés que « le chiffrage d'un milliard d'euros gagnerait à être mieux étayé dans son montant et son utilisation » ? Partagez-vous ce point de vue ?

GR : Le milliard d'euros ne vient pas de n'importe où, il est étayé par rapport à des objectifs européens de pourcentage de PIB investi dans l'Esri. Ce sont des objectifs mûrement définis, et des pays qui investissent plus largement ne s'en portent pas plus mal.

La première difficulté est de réussir à se mettre d'accord sur les besoins des universités, et sur ce qui relève de l'État ou des établissements. Je trouve dommage, par exemple, de revenir sur ce qui avait été acté en 2018 concernant le GVT, à savoir qu'il ne dépendait pas des universités. Or, on voit qu'il n'a pas été soclé, et qu'on nous annonce que la compensation est temporaire, ce qui pour les universités est compliqué, car on ne sait pas sur quoi construire notre budget d'une année à l'autre.

D'autres questions se posent :

- Comment construit-on la ressource ? Par exemple, sur la décision d'augmenter les droits d'inscription des étudiants internationaux, le débat n'a pas été ouvert avec les universités. Et du coup on se demande pourquoi cette décision, pourquoi ce montant, et pour faire quoi ? On a eu la même question sur la CVEC, avec un montant discuté a posteriori.
- Quelle répartition des financements par rapport à la stratégie de l'État, entre nos trois sources qui sont : l'État, dont c'est la mission, les contributions des familles et enfin, les acteurs économiques ?
- N'y a-t-il pas pour l'État la tentation de substituer les appels à projets aux financements récurrents, alors que ceux-ci ne peuvent être utilisés que pour du projet ou de l'investissement en formation ou recherche.

CGZ : Depuis dix ans, nous avons connu une hausse de 17 % d'étudiants. Par ailleurs, on nous demande d'assurer plus de missions. La mise en œuvre de la loi ORE a impliqué des coûts, et même si des moyens supplémentaires ont été prévus, on n'arrive pas au compte. Au final, cela place les universités en difficulté et fait qu'à un moment, l'État doit intervenir.

Est-ce qu'il n'y a pas des marges de manœuvre en matière de rationalisation des coûts ?

OL : La question de l'efficacité des universités était justement le thème du forum de l'EUA sur le financement des universités en octobre à Barcelone auquel j'ai assisté. C'est donc très actuel comme réflexion. Force est de constater que depuis dix ans, nous sommes montés en compétences, nous avons développé une vision et nous avons montré que nous sommes responsables. Ce qu'on demande maintenant, c'est de nous faire confiance.

GR : Et de nous évaluer a posteriori...

Pensez-vous que les universités doivent se rapprocher davantage de partenaires privés ?

GR : Renforcer les liens avec le privé ne doit pas causer de déséquilibre. Les universités ont une mission de service public, on ne peut donc pas tout transférer vers le privé. Mais il ne faut pas non plus être fermé au fait de co-construire des missions complémentaires en lien avec l'innovation, la recherche appliquée, la formation continue ou l'apprentissage. Cela doit nous permettre de nous développer et de mieux interagir avec la société. Après, cela ne peut pas et ne doit pas remplacer nos missions de base qui restent financées par l'État.

Dans certaines universités anglo-saxonnes, on voit des mécènes offrir des millions d'euros : cela peut-il faire rêver les universités françaises, ou est-ce le risque d'une forme de clientélisme ?

GR : Dans l'absolu, le mécénat ne me dérange pas, et il y a tout un travail à mener pour en attirer davantage sur des actions particulières. Je ne pense pas que le tissu de nos alumni soit le même que celui des universités anglo-saxonnes, pour autant on y travaille, dans la mesure où les équilibres restent respectés.

L'erreur faite par de nombreux politiques est de penser que des financements privés vont se substituer au public, mais ce n'est pas la solution ! Il faut voir comment ces moyens viennent abonder les missions de transfert, et fluidifier le lien entre le monde socio-économique et l'université. Cette stratégie doit consister à développer encore plus la place de l'université et son activité.

 *Un savant équilibre à trouver entre maîtrise et développement*

OL : Il y a un savant équilibre à trouver entre maîtrise et développement. Nos dotations ne prennent pas en compte nos capacités à nous développer, et c'est ce qu'on doit aujourd'hui aller chercher. Cela peut passer par des contrats collaboratifs, la valorisation du patrimoine, la formation continue, des masters internationaux, etc., mais aussi nos fondations. Tout n'est pas bon à prendre à l'étranger, et je n'envie pas du tout la bulle financière liée à la dette des étudiants aux États-Unis...

CGZ : Les financements autres sont importants, mais il faut aussi voir cela dans la globalité. Des ressources supplémentaires, cela génère aussi une activité supplémentaire et donc des dépenses. On n'est pas sur un système d'impôts dont la destination serait libre. Cela concerne également les fondations partenariales où la ressource peut aller à des programmes de recherche prédéfinis. Ce ne sont pas des sommes que l'on peut allouer à un développement et cela ne peut pas remplacer les financements récurrents.

CGZ : Les financements autres sont importants, mais il faut aussi voir cela dans la globalité. Des ressources supplémentaires, cela génère aussi une activité supplémentaire et donc des dépenses. On n'est pas sur un système d'impôts dont la destination serait libre. Cela concerne également les fondations partenariales où la ressource peut aller à des programmes de recherche prédéfinis. Ce ne sont pas des sommes que l'on peut allouer à un développement et cela ne peut pas remplacer les financements récurrents.

Avec la future ordonnance sur les regroupements, de nouvelles formes d'établissements, expérimentaux et dérogoires, vont voir le jour d'ici 2020. Comment la CPU va-t-elle suivre cela ?

GR : L'enjeu de cette première année de mandat sera effectivement de suivre cette évolution, et nous sommes bien placés pour le savoir, puisqu'Olivier Laboux et moi avons chacun un projet de ce type. Mais la diversité existe déjà au sein de la CPU, en matière de statuts ou d'organisations internes, avec la présence de grands établissements comme l'Université de Lorraine, le Cnam, ou des écoles d'ingénieurs. Ce n'est donc pas une nouveauté, mais nous allons voir comment l'appréhender et accompagner ce mouvement.

Ensuite, pour avoir tenté de fusionner deux universités, j'ai constaté que ce n'est pas parce qu'on a les mêmes statuts qu'on a les mêmes cultures et modes de fonctionnement. Je pense que c'est un leurre de penser qu'une loi définit nos façons de fonctionner.

La France se trouve au cœur d'un débat sur les questions d'inégalités, de justice sociale : les universités doivent-elles y prendre part ?

GR : Nous devons apporter notre contribution en matière de recherche, et avoir une parole vraie par une approche méthodologique autour de travaux de scientifiques pour éclairer le débat public. Ensuite les universités, même si elles touchent des classes de population qui restent aisées, font face à la question des territoires, et de la métropolisation de l'ESR. Comment on fait pour permettre à un jeune dans un territoire où l'université n'est pas présente d'avoir une autre perspective que celle de s'arrêter après le baccalauréat ou d'aller dans un BTS local ?

Nous devons aborder ces sujets et essayer d'y répondre, à notre niveau, car notre mission doit être de permettre à tout jeune qui veut poursuivre dans l'enseignement supérieur de lui proposer des solutions et de travailler à faciliter son parcours, par la mobilité ou des passerelles.

CGZ : Nous sommes à près de 45 % de jeunes d'une classe d'âge qui obtiennent un diplôme dans le cadre du cycle licence. La question est de savoir comment améliorer cela. Il y a aussi tout un travail à faire autour de la réussite, puisque pour la plupart des filières ne sélectionnent pas à l'entrée, mais plutôt en fin de première année, ce qui implique tout un travail d'accompagnement. La loi ORE peut être un levier pour cela.



*Avoir des universités
sur tous les territoires*

Je suis attentive au fait d'avoir des universités sur tous les territoires, ce qui permet de maintenir une certaine proximité et d'ouvrir à tous les jeunes et aux entreprises l'accès à la recherche. C'est un élément important d'accessibilité des jeunes, et une manière d'arriver à une plus grande égalité des territoires. C'est un terme qu'on entend à nouveau plus souvent après une période où il était surtout question de métropolisation.

OL : Il nous faut en effet éclairer le débat par la recherche, former des citoyens éclairés et qui trouvent une place sociale, car s'il y a des inégalités, il y a développement des extrêmes. Et puis, il nous faut lutter contre cette machine infernale qui freine la promotion sociale. L'université c'est à la fois l'excellence et la main tendue. Peu d'institutions en France ont ce challenge : c'est notre fierté de faire les deux.

Conférence des Présidents d'Université



La CPU est une association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des Présidents d'Université

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »